



**PRÉFET  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DESTINATAIRES		
Mairies du département	Service Départemental d'Incendie et de Secours	Groupement de Gendarmerie
Direction Départementale de la Sécurité Publique	Service d'Aide Médicale d'Urgence	Direction Départementale des Territoires
Agence Régionale de Santé et (Délégation territoriale)	Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale	Direction Départementale de la Protection des Populations
Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités	Délégation Militaire Départementale	Conseil Départemental
Conseil régional	Communautés d'agglomération	Communautés de communes
Réseau de Transport d'Électricité	ENEDIS	Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de la Région de Pithiviers
Orange	Office National des Forêts (Direction territoriale)	Office Français de la Biodiversité (Service départemental)
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Chambre d'Agriculture
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Unité territoriale)	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Direction Régionale des Finances Publiques
Rectorat	Université d'Orléans	COFIROUTE
Autoroutes Paris – Rhin – Rhône	KEOLIS Orléans	KEOLIS Montargis
Centre Nucléaire de Production d'Électricité Dampierre-en-Burly	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	Météo France
Lig'Air	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Commissariat général au Développement durable (MTE)
Centre Pénitentiaire Orléans-Saran	Direction Régionale des Douanes	Tribunal administratif
Centres hospitaliers d'Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien	Associations agréées de sécurité civile	Association des maires du Loiret
Sous-préfectures de Montargis et Pithiviers	Service de Presse et de Communication (préfecture)	Standard (préfecture)
Membres du Comité Départemental Canicule		

ORLÉANS, le 17/07/2022

**MESSAGE URGENT – DECLENCHEMENT "ALERTE CANICULE"**

Compte tenu des informations de Météo France, qui place le département du Loiret en vigilance orange Canicule à compter du lundi 18 juillet à 12h00, **la préfete du Loiret a décidé d'activer le niveau "ALERTE CANICULE" du plan ORSEC Départemental relatif à la gestion de vague de chaleur à compter de cette même date et jusqu'à nouvel ordre.**

**Situation actuelle** ce dimanche 17 juillet 2022 :

Températures maximales dans le Loiret comprises entre 32°C et 33°C. Vent de secteur Est à Nord-Este soufflant jusqu'à 30 km/h.

**Evolution prévue :**

*Pour lundi 18 juillet 2022 :*

Températures maximales : entre 36°C et 39°C

Températures minimales dans la nuit de lundi à mardi : entre 16°C et 19°C.

*Pour mardi 19 juillet 2022 :*

Températures maximales : entre 36°C et 39°C

Températures minimales dans la nuit de lundi à mardi : entre 16°C et 18°C.

En début de soirée, le temps est orageux sur la forêt d'Orléans ainsi que sur l'Est du département, mais des averses sont partout possibles. Le risque orageux disparaît vers minuit, les précipitations s'estompent ensuite, et en fin de nuit c'est un temps sec qui prédomine. En fin d'après-midi, vent d'Ouest à Sud-Ouest, soufflant assez fort par endroits ; nouveau renforcement en milieu de nuit, sur la Beauce. Rafales atteignant 55 km/h localement, en milieu d'après-midi.

Il vous appartient de mettre en œuvre les mesures relevant de vos compétences pour assurer la sécurité des personnes. Je vous invite à vous reporter au plan de gestion canicule départemental et en particulier aux fiches acteurs.

Les communes qui mettront en oeuvre des actions en direction des populations (avec ou sans recours au registre communal) sont invitées à se signaler auprès de la préfecture par messagerie : [pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr),

Nous vous rappelons que les populations peuvent contacter la plateforme nationale "Canicule Info Service" au **0800 06 66 66**.

Les municipalités peuvent alerter :

- le 115 accessible aux usagers gratuitement 24h/24 et 7j/7 qui assure, en lien avec les services de proximité et les maraudes, l'orientation des personnes sans abri vers un lieu d'accueil adapté.

Reportez-vous aux fiches de recommandation jointes à ce message.

Enfin, suivez la situation météorologique et son évolution en appelant le numéro gratuit de Météo-France (05 67 22 95 00) et en consultant un site internet météorologique de votre choix.

**Pour la préfète,  
Le Chef du Bureau de la Protection et de la Défense  
Civiles**

SIGNE

**Arnaud BOULAY**